



SITE RAMSAR
NUMÉRO
1269

Marais du Fiers d'Ars //



FRANCE

Surface :
4 452 ha

Date d'inscription :
2 février 2003

Coordonnées :
46° 13' N 01° 28' W

Résumé

Ce vaste ensemble littoral d'une superficie de 4 452 ha associe, d'une part les grandes vasières et les bancs de sable découverts à marée basse du Fier d'Ars et de la Fosse de Loix et, d'autre part, un ensemble de marais endigués, anciens polders construits entre le XV^{ème} et le XIX^{ème} siècle.

Ce site forme une mosaïque très diversifiée de milieux : marais salants en activité ou délaissés, marais doux à scirpes et à roseaux, bassins exploités pour l'aquaculture et la conchyliculture. Il comprend également des zones boisées et dunaires, ainsi qu'un ensemble d'estrans vaseux, rocheux et sableux.

Importance internationale

L'ensemble du site, situé sur la grande voie de migration de l'Est-Atlantique, constitue une zone d'importance internationale pour les oiseaux d'eau migrateurs et hivernants, dont certains trouvent les conditions favorables pour s'y reproduire. L'île de Ré accueille des effectifs d'importance internationale pour plusieurs espèces comme la Bernache à ventre sombre ou la Spatule blanche et le seuil de 20 000 limicoles hivernants est atteint presque tous les ans.

Ce site est également classé pour la qualité de ses paysages, la rareté de ses habitats et des espèces floristiques qui s'y développent.

De plus, il abrite une faune diversifiée très spécifique à la mosaïque des milieux qui vont de l'estran, en passant par la dune, les marais salés jusqu'aux zones d'eau douce.

Localisation générale

Ce site Ramsar est situé au Nord-Ouest de l'île de Ré, à cheval sur les communes de Loix, La Couarde-sur-Mer, Ars-en-Ré, Saint-Clément-des-Baleines et Les Portes-en-Ré.



Marais du Fiers d'Ars

Services rendus par les zones humides

Au-delà de leur rôle de support de biodiversité, pour de nombreuses espèces faunistiques et floristiques, les marais du Fier d'Ars jouent un rôle important de zone tampon face aux risques de submersion marine, en ralentissant l'onde de submersion et en favorisant le ressuyage des zones submergées via les ouvrages hydrauliques. Ils participent également au rayonnement touristique de l'île, et à son développement économique, en offrant des paysages exceptionnels où se mêlent activités professionnelles et espaces naturels. Historiquement, ils sont le siège d'activités économiques traditionnelles, telles que la saliculture, l'ostréiculture ou la pisciculture, qui, par un entretien régulier des marais et une gestion extensive, contribuent à l'expression et à la préservation de cette biodiversité exceptionnelle, à la protection contre la submersion, ainsi qu'au développement des activités touristiques et de loisirs.



Facteurs défavorables

L'une des menaces les plus importantes pour le site est la sur-fréquentation liée à l'attrait touristique de l'île. Le grand public peut facilement accéder aux espaces naturels, qui sont d'ailleurs un des atouts mis en avant sur l'île de Ré. De plus, il y a un panel important d'offres de loisirs tournés vers le plein air (paddle, fat bike, ULM, pêche, randonnées équestres...) qui favorise la présence du grand public sur le site. Toutefois l'ensemble des acteurs locaux se mobilise pour canaliser et encadrer l'utilisation des espaces naturels.

Un autre facteur défavorable au site est la présence d'espèces invasives : Baccharis, Ailante, Yucca, Herbe de la pampa... Des actions de gestions sont menées sur l'ensemble du site pour limiter le développement de ces espèces.



Quatre espèces représentatives du site



PÉLOBATE CULTRIPÈDE
(*Pelobates cultripes*)

Le Pélobate cultripède est un amphibien dodu d'une dizaine de centimètres au maximum. Sa principale particularité physique est la présence de tubercules noirs sous ses pattes arrières appelés couteaux, qui lui permettent de creuser pour s'enfouir dans le sol. On le reconnaît aussi à ses yeux saillants et à son chant particulier, qui ressemble à un caquètement. Le site du Fier d'Ars a l'une des plus belles populations de la façade atlantique estimée à près de 450 individus.



ZOSTÈRE NAINE
(*Zostera noltii*)

La Zostère naine est une plante à fleur marine qui se développe sur l'estran vaseux au cœur du Fier d'Ars. Elle fleurit entre juin et septembre, et s'ancre dans le sédiment grâce à son rhizome. Elle forme un herbier assez dense créant ainsi un habitat favorable à de nombreuses espèces pour leur reproduction, mais aussi une ressource alimentaire importante pour de nombreux oiseaux.



ÉCHASSE BLANCHE
(*Himantopus himantopus*)

Avec ses grandes pattes rouges et son plumage noir et blanc, l'échasse ressemble à une cigogne miniature. Présente dans les marais salants de l'île de mars à août, une centaine de couple y nichent, ce qui fait du site Ramsar en eau peu profonde et picore délicatement insectes, larves aquatiques, petits mollusques et crustacés, en inclinant gracieusement le corps et en fléchissant les pattes.



BERNACHE CRAVANT
(*Branta bernicla*)

Venue tout droit de Sibérie où elle se reproduit, cette petite oie marine est présente sur Ré d'octobre à mars. Elle se nourrit de plantes marines (zostères, ruppies) et d'algues vertes. Présente en grand nombre (entre 8 000 et 12 000 individus selon les hivers), elle fréquente l'estran rocheux, les vasières, les vasais (bassins réservoirs) et certaines bosses herbeuses (levées de terre) des marais salants. Pour cette espèce, l'île de Ré est un site d'importance internationale.



Gestion et conservation



Le site du Fier d'Ars dispose d'un panel de périmètres valorisant son importance écologique : ZICO, ZNIEFF de type 1 et de type 2, site Natura 2000 (ZSC, ZPS), site classé, site inscrit, Réserve Naturelle Nationale de Lilleau des Niges, Forêts domaniales en gestion ONF... De plus, le Conservatoire du Littoral mène une politique d'acquisition foncière très active sur les parcelles à forts enjeux environnementaux, pour lesquelles la Communauté de Communes de l'île de Ré intervient en tant que gestionnaire : nettoyage de dépôts sauvages, inventaires naturalistes (odonates, anguilles, characées, habitats, amphibiens...), rédaction de plans de gestion, gestion des niveaux d'eau, travaux d'entretiens et de restauration (CTMA), accompagnement des locataires...



Biodiversité

Grâce à leur mosaïque de milieux, les sites du Fier d'Ars et de la Fosse de Loix accueillent un éventail d'espèces faunistiques et floristiques très diversifiées. On y retrouve aussi bien les espèces et les habitats typiques des marais salés (Avocette élégante, Ruppie, Lagune, Prés salés...), que celles des estrans sableux (laisse de mer, dunes, forêts littorales...), des estrans vaseux (zostères, gisements coquilliers...), et des zones humides saumâtres (phragmitaies, amphibiens, odonates...). Ce site Ramsar se caractérise par sa complexité, à l'origine de sa richesse et de son intérêt international.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.